

**19 MARS 2019
DANS LES
COMITÉS
(VOIR PAGE 2)**



Siège social : 13, rue Édouard-Manet 75013 Paris. Téléphone : 01 42 16 88 78. Courriel : fnaca.cd75.paris@orange.fr – Mardi : 9 h 30 - 12 h 30
Site internet : WWW.fnaca75.org - Permanence le mercredi : de 14 h 30 à 17 heures - Rédaction : J.-F. Desgrange - fnacaparis13@gmail.com

19 MARS 2019 : SOUVENIRS ET FIDÉLITÉ AU CŒUR DES PARISIENNES ET PARISIENS



De gauche à droite, Francis Yvernès, secrétaire général, Jean Laurans, président, et Jean-Pierre Louvel, vice-président de la Fnaca de Paris lors des cérémonies au Père Lachaise le 19 Mars 2019

Nos 758 camarades parisiens, morts au printemps de leur vie dans cette guerre qui, à l'époque, ne voulait pas dire son nom, peuvent être assurés et fiers de leurs camarades survivants. Rassemblés dans notre FNACA, ceux-ci ont tout fait, une fois de plus, en cette année du 57e anniversaire du 19 mars, date officielle du cessez le feu en Algérie, pour que leur mémoire ne tombe pas dans les oubliettes de l'histoire.

Que les adversaires ou les détracteurs patentés de cet hommage en soient pour leurs frais !

Du Père-Lachaise au petit matin, en présence de Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, des autorités parisiennes et préfectorales rassemblées devant notre mémorial parisien sur lequel, un nouveau nom, celui de Jean-François Capelli, du 20e arrondissement, en présence de sa famille, a été gravé sur le marbre de l'édifice.

Devant les monuments aux morts de nos arrondissements, sous le soleil du printemps, avec des centaines d'amis, au côté des maires et élus municipaux et de nos valeureux et fidèles porte-drapeaux, ce 19 mars a été un grand moment émouvant chargé de significations.

Que ce soit à la cathédrale des Invalides, messe célébrée par des prêtres anciens combattants en Algérie, au Mémorial national du quai Branly avec les autorités officielles, à l'Arc de Triomphe accompagnés par nos 300 drapeaux d'Ile de France, en présence,

très remarquée, de centaines de jeunes de nos écoles et lycées, fleurs à la main, ces temps forts, grâce au dévouement des responsables de nos comités parisiens, ont permis à ce que cette journée prenne tout son sens. Il faut souligner que c'est au cours de cette cérémonie, au mémorial national du quai Branly, que notre camarade, Jean Pierre Leclerc, a reçu, des mains de Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite. Nous lui adressons à nouveau nos vives félicitations.

Jean LAURANS
Président départemental

DISPARITION DE NOTRE AMI JEAN-PIERRE FARKAS



Adhérent à notre fédération parisienne dans le 15^e arrondissement, membre et créateur du conseil scientifique de l'Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie, Jean-Pierre, mon ami, notre camarade, nous a quittés ce 6 avril dernier à l'âge de 86 ans après plusieurs mois de souffrance. Au revoir Jean Pierre nous ne t'oublierons pas.

Jean LAURANS, son ami et voisin de combat

19 MARS 2019 - DANS LES COMITÉS

5^e

La cérémonie s'est déroulée au Monument aux morts de la Mairie devant une cinquantaine d'adhérents toujours fidèles. Mme Florence BERTHOUT, Maire du 5^e présidait cette cérémonie accompagnée de M. Alexandre BAETCHE, conseiller chargé des anciens combattants. Après lecture des différents discours suivi par l'énumération des 21 noms de nos disparus de l'arrondissement, trois gerbes ont été déposées. La première par le président Jacques TANCHOU, la suivante par Mme BERTHOUT, et M. BAETCHE et la dernière au nom de Mme LEMARDELEY, maire-adjointe de PARIS excusée. Merci encore à nos deux porte-drapeau, Bernard FERCOQ et Martine GERARD, remplaçant notre ami Roger MUTELET convalescent, et présente malgré ses propres problèmes de santé, sans oublier tous ceux qui ont participé pour le succès de cette cérémonie.

Martine GÉRARD

8^e



Dans la fidélité, nous avons célébré, comme tous les comités de notre Fédération, cette Journée nationale du Souvenir et de Recueillement. La Mairie pavoisée nous a accueillis. La présence d'élus, de policiers et de musiciens et celle des adhérents et ami(e)s ont donné le ton de la cérémonie. Mme la Maire, Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, adjoint au maire, étaient retenus par l'actualité, M. Grégoire GAUGER, adjoint au maire en charge de la Jeunesse et Sports, Mémoire et Relations Armée-Nation, a présidé à cet hommage honorant toutes les victimes civiles et militaires du conflit. Soulignons la présence de Mme Roxane DECORTE, chargée de communication à la mairie, de M. Louis HAUDECENT, président de l'AMMAC de Paris (Amicale des

Marins et Marins Anciens Combattants de Paris). Outre notre porte-drapeau Jean de VINGNES, notons la participation fidèle de M. Petar PETROVIC PEPI, porte-drapeau de Serbie et de Mme LIEFFROY, porte-drapeau de la Fédération Nationale des combattants Républicains. Aux côtés du président du comité, Jean-Claude RISACHER, Gérard GONNET énonça la liste des 27 jeunes soldats du 8^e " Morts pour la France", et Guy BELLOU prononça une allocution rappelant le sens de cette cérémonie mémorielle.

Les participants furent invités à participer au verre de l'amitié offert par la Mairie.

Jean-Pierre LOUVEL

11^e

Comme chaque 19 mars, le comité était présent au Père Lachaise. Après les cérémonies au Mémorial parisien et aux stèles des « disparus des Abdelys » et aux « victimes de l'OAS », nous avons été nous incliner devant le « jardin du souvenir », où les cendres de deux de nos camarades ont été déposées. Ensuite nous avons été fleurir la tombe de plusieurs de nos camarades.

De retour à la Mairie, la cérémonie devant le monument aux morts a débuté à midi exactement, en présence du Maire, François VAUGLIN, Patrick BLOCHE, ancien député-maire, J.C. MIKHAÏLOFF, adjoint au Maire chargé de la mémoire et des Anciens Combattants, ainsi que de plusieurs conseillers de Paris et de l'arrondissement, dont Rosalie LAMIN, Liliane CAPELLE, Philippe DUCLOUX. Nos deux députés, Pierre PERSON et Pacôme RUPIN étaient absents, s'étant excusés pris par une réunion du groupe parlementaire...

Lorsque nous avons reçu leurs excuses, nous leur avons adressé un courrier pour leur faire part de notre surprise et étonnement, que le jour d'une cérémonie officielle, inscrite au calendrier des cérémonies nationales, un groupe, de la majorité, puisse prévoir une réunion privant les députés d'assister aux cérémonies locales ou départementales le 19 mars ! Une réponse nous précise qu'ils en « feront part au président du groupe, afin qu'à l'avenir cela ne se reproduise pas... »

Par ailleurs, à la fin de la réunion, nous avons fait remarquer au maire et à J.C. MIKHAÏLOFF que sur l'écran de télévision dans le hall de la Mairie, qui précise les « événements de la journée », la cérémonie du 19 mars avait « été oubliée ». Le Maire a dû convenir que c'était un oubli regrettable, et qu'il allait intervenir...

Pierre MOLINARI





Cette année, la cérémonie a eu lieu en présence de M. Thierry MARTIN, adjoint au maire chargé des Anciens Combattants, de Mme Hélène ZWANG, conseillère d'arrondissement, d'Alain BELISSA, président du Comité d'entente des anciens combattants du XVI^e, d'une délégation des sapeurs-pompiers, de policiers de notre arrondissement et de 40 de nos amies et amis. Un appel des noms des 75 soldats de notre arrondissement «Morts pour la France» pendant la Guerre d'Algérie a été fait par deux anciens combattants.

Présence de nos drapeaux en ce lieu. Commémoration simple et émouvante, Qui s'est terminée par un verre de l'amitié offert par Mme le Maire.

Jean Paul MAYOL, secrétaire

RAPPEL

100^E ANNIVERSAIRE DE LA LOI DU 31 MARS 1919 CRÉANT « LE DROIT À RÉPARATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE »

Et nous, et nous...Anciens Combattants de la Guerre d'Algérie...

Depuis 1962, nous avons dû attendre :

- 12 ans pour obtenir la carte du combattant pour 90 jours en unité combattante.
- 37 ans la Loi du 18 octobre 1999 pour que les mots «Guerre d'Algérie et Combats du Maroc et de la Tunisie » remplacent les mots « Opérations d'Afrique du Nord ».
- 39 ans pour obtenir la carte du combattant pour 120 jours de présence en Algérie Maroc et Tunisie pour les « rappelés »
- 42 ans pour l'attribution de la carte du combattant à tous les militaires présents durant 120 jours :
 - en Tunisie à compter du 1^{er} janvier 1952 ;
 - au Maroc à compter du 1^{er} juin 1953 ;
 - en Algérie à compter du 1^{er} novembre 1954 jusqu'au 2 juillet 1962 pour l'ensemble des trois conflits.
- 48 ans pour que soit octroyée la campagne double, limitée aux actions de feu, aux militaires fonctionnaires ou assimilés de la fonction publique dont les pensions de retraites avaient été liquidées après le 19 octobre 1999.
- 52 ans pour obtenir la carte du combattant dite « à cheval », pour les militaires ayant séjourné 120 jours en Algérie
- 54 ans pour que soit étendue cette campagne double, limitée aux actions de feu, aux militaires fonctionnaires ou assimilés de la fonction publique dont les pensions de retraites avaient été liquidées avant le 19 octobre 1999.

- 57 ans pour obtenir la carte du combattant, dans le cadre des missions menées en Algérie, conformément aux accords d'Evian, pour 120 jours de présence du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964.

Combien de temps devons encore attendre ?...

- Pour revaloriser la valeur du point PMI (Pension Militaire d'Invalidité) et réactualiser la retraite du combattant à sa juste valeur par rapport à l'inflation.
- Pour attribuer la demi-part fiscale à toutes les veuves d'Anciens Combattants, âgées de 74 ans. (Actuellement seules les veuves de plus de 74 ans, dont les maris titulaires de la carte du combattant sont décédés après 74 ans bénéficient de cette demi-part fiscale).
- Pour octroyer la campagne double aux militaires fonctionnaires et assimilés de la fonction publique pour la durée de la guerre en Algérie et aux combats du Maroc et de la Tunisie.
- Pour la mention « Morts pour la France » pour l'ensemble des militaires tombés en Afrique du Nord quelle que soit la circonstance du décès.
- Pour que nos camarades qui ont séjourné au Sahara et qui ont été irradiés au moment de la campagne d'essais nucléaires (Gerboises) soient enfin indemnisés.

N'attendons plus... Cela dépend de nous...Comment ?

Pour les retardataires, en faisant parvenir la lettre ouverte au Président de la République qui vous a été remise par voie postale avec l'« Ancien d'Algérie » de février 2019 au Comité Départemental de Paris **avant le 20 avril 2019**.

Merci pour ceux qui attendent encore...

AGENDA CULTUREL DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE

EXPOSITIONS

Du 4 mars au 1^{er} juin 2019 : « Le Service National : deux siècles d'histoire » - Du 24 juin au 15 septembre 2019 : « Deux siècles d'affiches militaires » - Du 14 octobre 2019 au 30 janvier 2020 : « Sortie de guerre »
Ouverture : Lundi : 13h00 à 17h00. Mardi au jeudi : 9h00 à 17h00. Samedi : 9h30 à 15h00

CONFERENCES

Jeudi 6 juin 2019, à 18h30 : « Combattre dans le désert pendant la Seconde Guerre Mondiale » par M. Géraud LETANG (S.H.D.)

Jeudi 4 juillet 2019, à 18h30 : « Jules Védrières. Un Titi parisien chez les pionniers de l'aviation », par M. Didier MIREUR, écrivain et conférencier
Accès : Entrée gratuite, Fort de Vincennes (Pavillon du Roi, au fond, à droite). Métro : « Château de Vincennes », Ligne n° 1 (sortie : « Château »).

RETOUR SUR LE COLLOQUE DE L'ESPACE PARISIEN HISTOIRE MÉMOIRE GUERRE D'ALGÉRIE :

MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE EN 2019 - LA PLACE DES ARCHIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES

En attendant un article de fonds sur cet important événement mémoriel, voici déjà quelques photos de cette journée qui connut un succès notable puisque l'auditorium de l'hôtel de ville était comble et composé entre autre de nombreux élèves, d'enseignants, de journalistes, de personnalités et d'anciens combattants, tous très attentifs aux échanges qui eurent lieu entre les historiens, les représentants du monde éducatifs et de la mémoire, tous invités ce jour pour évoquer les archives de la guerre d'Algérie. (Photos : Roger Gauvrit)



JEAN-PIERRE RETHORÉ, DU COMITÉ DES MONNAIES ET MÉDAILLES NOUS A QUITTÉS

A l'occasion du 19 mars 1977, la FNACA avait édité une médaille pour le 15^e anniversaire du cessez-le-feu et s'était évidemment tournée tout naturellement vers le comité des Monnaies et Médailles. Ce comité a été créé le 17 octobre 1961 alors que notre association s'appelait encore FNAA et que la guerre d'Algérie était à son point culminant. Plusieurs graveurs avaient concouru pour la réalisation de cette médaille et c'est le projet de notre ami Jean-Pierre Rethoré qui avait gagné.

Jean-Pierre s'est toujours investi dans les activités de son comité. Il en a été le dernier Président. Il nous a quitté le 7 mars dernier après une longue carrière dans les murs du Palais Conti, près du Pont Neuf. Il était graveur, diplômé de l'Ecole Estienne de la Ville de Paris et Meilleur Ouvrier de France.

Nous l'avons accompagné avec sa famille entourée de nombreux collègues et du drapeau de la FNACA des Monnaies et Médailles conservé au siège départemental rue Manet. Nous n'oublierons pas son sérieux mais aussi sa gentillesse, son humour et son sourire, ni ses petits dessins qui illustraient les menus de nos repas amicaux.



DISPARITION DE NOTRE AMI JACQUES CAZAUX

C'est au soir du 11 avril dernier que nous avons appris la disparition de notre ami Jacques Cazaux, porte-drapeau national de notre fédération (ici avec Guy Darmanin, président de la FNACA, lors du 19 Mars 2019, sous l'Arc de triomphe).

Nous reviendrons plus en détails sur ce drame dans notre prochain numéro. La FNACA de Paris adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses amis. (Photo : M. Dupin)



